

DELIBERATION N° 25

Projets Comenius

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents :33

Nombre de votants :38

LE 15 DECEMBRE DEUX MILLE ONZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 7 décembre 2011 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents: M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL-FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (à partir de la question n°3), M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (à partir de la question n°3), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°30), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick (à partir de la question n°16), Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés: Mme LEGRAND Vérane, Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme LEGRAS Liliane, Mme MELE Claire, Mme AVRIL Jolanta (jusqu'à la question n°2), Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°2), Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n°29), M. CHAUVIERE Jean Claude, M. HOORNAERT Patrick (jusqu'à la question n°15).

Pouvoirs ont été donnés par: Mme LEGRAND Vérane à M. LEVASSEUR Thierry, Mme CYPRIEN Jocelyne à M. BEGOS Yves, Mme LEGRAS Liliane à M. DUTHUIT Michel, Mme MELE Claire à M. LAPENA Christian, M. CHAUVIERE Jean Claude à M. TAVERNIER Eric, M. HOORNAERT Patrick à Mme THETIOT Danièle (jusqu'à la question n°15).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël.

.../...

Mme Emmanuelle CARU-CHARRETON, Adjointe au Maire, expose que dans le cadre du programme Socrates d'action communautaire en matière d'éducation, les écoles élémentaires ont la possibilité de mettre en oeuvre des projets d'échanges et de coopération entre les établissements scolaires de différents pays européens. Ce programme comprend 8 actions distinctes dont Comenius pour l'enseignement scolaire. Ces projets sont aidés financièrement par l'agence européenne : Socrates – Leonardo da Vinci – groupement d'intérêt public- créée par décret le 23 août 2000.

Une enseignante de l'école élémentaire Louis de Broglie, se porte candidate pour mettre en place ce type de projet avec un axe particulier autour du développement durable.

Toutefois, à défaut de personnalité morale et juridique, l'école ne peut recevoir les fonds européens. La direction générale de la comptabilité publique a donné son accord pour que le budget et la comptabilité de la commune, siège de l'école, concernée puissent être utilisés, en recettes et en dépenses.

Ainsi pour permettre à l'école Louis de Broglie de mener son action, Monsieur le Maire doit signer les documents relatifs à sa mise en oeuvre.

Considérant l'avis de la commission n° 4 en date du 05 décembre 2011,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à la mise en oeuvre du projet Comenius et de créer les lignes budgétaires nécessaires de dépenses et recettes.

☛ Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire